



**COMMISSION SPORTIVE JEUNES DU DISTRICT
(CSJD)
Configuration « Compétitions »**

**Réunion Visio du 14 Mai 2025
Procès-verbal N° 13 du 16 Mai 2025**

Président CSJD : Jacqui JELLIMANN

Responsable CSJD – Antenne 67 : M. André BOHN
Antenne 68 : M. Jean-Pierre WAGNER

Mmes: Sandrine Koenig, Anne Schaffhauser

Présents : MM: Thierry Ontani, Léonor Cochin, Renaud Mantel,
René Ludwig, Martinez José, Zimmerlin Franck,
Marc Gass, Gérard Maignan, Kevin Traendlin, Ahmed Edouaissi

A noter dans vos agendas : dates à retenir

**7 juin 2025 : U7/U9/U7F/U9F/U11F JND dans différents secteurs
14 et 15 juin 2025 : Finales de district des Jeunes à LA WANTZENAU**



Championnats Jeunes

Catégorie U13 D1, D2, D3 Titre

Les rencontres non jouées au **4 JUIN 2025** seront homologuées sur le score de 0-0, chaque équipe obtenant un point.

Catégorie U18 D1, D2 D3 TITRE- U16 TITRE - U15 D1, D2, D3 TITRE – U14

Les rencontres non jouées au **04 JUIN 2025** seront homologuées sur le score de 0-0, chaque équipe obtenant un point.

Mise à jour calendrier :

Les calendriers Jeunes ont été mis à jour pour les matchs non joués jusqu'au **10.05**

Ces informations sont disponibles sur le site internet du district, menu « épreuves » :

<https://alsace.fff.fr/competitions/>

Ainsi que sur Footclubs ; Menu

- Epreuves
- Championnat et Coupes
 - Compétitions Officielles

Organisation
Licences
Educateurs
Joueurs Fédéraux
Epreuves
Championnats & Coupes
Compétitions Officielles
Foot. Animation Loisir
Epreuves
Autres compétitions
Autres clubs
Divers





DATES DES MATCHS DE CLASSEMENT

MASCULIN

U18 D1 68 et 67

Demi-finales : 07/06/2025 - Finale : 14 OU 15 JUIN 2025

U18 D2 68 et 67

Demi-finales : 07/06/2025 - Finale : 14 OU 15 JUIN 2025

U18 D3 TITRE 68 et 67

Demi-finales : 07/06/2025 - Finale : 14 OU 15 JUIN 2025

U16 D1 TITRE 68 et 67

Demi-finales : 07/06/2025 - Finale : 14 OU 15 JUIN 2025

U15 D1 68 et 67

Finale : 14 OU 15 JUIN 2025

U15 D2 68 et 67

Demi-finales : 07/06/2025 - Finale : 14 OU 15 JUIN 2025

U15 D3 TITRE 68 et 67

Demi-finales : 07/06/2025 - Finale : 14 OU 15 JUIN 2025

U14 D1 68 et 67

Demi-finales : 07/06/2025 - Finale : 14 OU 15 JUIN 2025

U13 D1 68 et 67

Demi-finales : 07/06/2025 - Finale : 14 OU 15 JUIN 2025

U13 D2 TITRE 68 et 67

Demi-finales : 07/06/2025 - Finale : 14 OU 15 JUIN 2025

U13 D3 TITRE 68 et 67

¼ de Finales : 04 :06 :2025 ou le 07/06/25- Demi-finales : 07/06/2025 ou le 11/06/25 - Finale : 14 OU 15 JUIN 2025



FEMININ

U15F à 11 Alsace

Finale : 14-15 juin 2025

U15F à 8 TITRE 68 et 67

Finale : 14-15 juin 2025

U13F à 8 D2 TITRE 68 et 67

Demi-finales : 07/06/2025 - Finale : 14 OU 15 JUIN 2025

Forfaits Généraux Jeunes et Féminines

U18 D2 Gr D : Riedisheim F.C. 21 Forfait général suite à 3 forfaits – 26/04, 03/05, 10/05
U18 D3 Titre Gr C : Canton Vert AS Forfait général suite à 3 forfaits – 22/03, 12/04, 26/04
U18 D3 Titre Gr C : Vieux Thann ASB déclare Forfait général
U18 D3 Printemps Gr B : Strasbourg UC 2 Forfait général suite à 3 forfaits 29/03, 12/04, 19/04
U18 D3 Printemps Gr D : Pays Rhenan Fc 22 Forfait général suite à 3 forfaits- 12/04, 1G/04, 03/05
U18 D3 Printemps Gr D : GR.E.P.A Traubachbas Forfait général suite à 3 forfaits 08/03, 22/03, 12/04
U16 D1 Printemps Gr B : JSOF Soultz S F déclare Forfait général
U16 D1 Printemps Gr C : Strasbourg ASPTT Forfait général suite à 3 forfaits - 1G/04, 01/05, 03/05
U16 D1 Printemps Gr C : Souffelweyersheim FC déclare Forfait Général
U16 D1 Printemps Gr E : Rixheim AS Forfait général suite à 3 forfaits - 22/03, 1G/04, 26/04
U15 D3 Titre Gr B : Strasbourg AS 2 déclare Forfait général
U15 D3 Titre Gr D : Mulh. Olympique 1 déclare Forfait général
U13 D3 Printemps Sud Gr D : Cernay Fc 2 déclare Forfait général
U13 D3 Printemps Gr I : Brunstatt F.C. 3 déclare Forfait général
U13 D4 Printemps Gr T : Richwiller Rs 2 Forfait général suite à 3 forfaits –22/03, 29/03, 03/05
U13 D4 Printemps Gr C : Saverne FC 2 Forfait général suite à 3 forfaits – 22/03, 26/04, 03/05
U13F D2 Printemps Gr B : Hohengoeft AS déclare Forfait général

MENTION D'APPEL

Commission Sportive de District :

– Procédure d'appel

Les présentes décisions de la Commission sont susceptibles d'appel dans un délai de 7 jours* à compter du lendemain de leur notification, par courrier officiel à l'adresse électronique : secretariat@alsace.fff.fr selon les dispositions et les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF et à l'article 69 des Règlements du District Alsace. * Le délai d'appel peut être réduit selon les dispositions propres d'une compétition concernée, ou si la décision contestée porte sur l'un des cas mentionnés à l'article 69 des Règlements du District Alsace, à l'exception des décisions à caractère disciplinaire.

Les décisions de la Commission Sportive des Jeunes du District Alsace sont susceptibles d'appel dans les conditions de forme et de délai prévus à l'article 69 des Règlements de District, devant la Commission d'Appel de District.

Le Président,
Jacqui JELLIMANN

Le Secrétaire Général,
Jean-Pierre WAGNER